

Soutenances

La soutenance mémoire

Pour soutenir votre mémoire terminal il faut avoir suivi et validé l'UE PST 219. Deux sessions d'examens sont organisées : en juin/juillet et novembre/décembre. Le jury est composé d'un professeur de rang A, de deux enseignants de la chaire ainsi que de deux personnalités extérieures "choisies" par le candidat.

Au plus tard, **40 jours avant la date de la soutenance, le candidat doit faire parvenir les nom et les coordonnées des deux personnalités extérieures choisies dans le milieu professionnel**(via le formulaire d'inscription). Ce choix doit auparavant être validé par l'enseignant référent.

Le mémoire doit parvenir en **trois exemplaires au secrétariat**, au moins **4 semaines** avant la date de la soutenance. Il vous appartient d'adresser un exemplaire de votre mémoire au 2 jurés extérieurs.

Selon le règlement de juin 2016, les candidats doivent obtenir **une note au moins égale à 12** pour être **déclarés reçu**. *Deux candidatures au maximum sont possibles.*

N o r m e s *d ' é c r i t u r e* :
50 pages impérativement, interligne 1.5, Times 12, [vous devez obligatoirement utiliser cette page de présentation.](#)

Mémoire terminal (Fiches à remettre au secrétariat de psychologie du travail)

[Fiche d'inscription et choix des dates session Juin 2020](#)

[Fiche d'inscription et choix des dates session Nov-Déc 2020](#)

Inscription à la soutenance du mémoire, remplir la fiche idoine et renvoyer le tout à secretariat.psychologie@cnam.fr

Demande de l'obtention de l'agrément pour le module PST 219

[Télécharger le document d'information pour l'inscription au PST 219](#)
[Télécharger l'imprimé du dossier d'inscription en PST 219](#)

https://psychologie-travail.cnam.fr/soutenances--136890.kjsp?RH=pst_soutenance